

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présent : 30

N°123-1

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2017

L'AN deux mille dix sept, le 29 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 23 juin 2017, s'est réuni en Mairie à sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, GRARE Laurence, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé :DONNET Lionel .

Représentés par :

Madame Sophie VALLY	Madame Soizig NEDELEC
Madame Leila TLILI	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Jean-François MONINO	Monsieur Silvère ROZENBERG
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Madame Danièle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Salah CHIBAH	Madame Laurence GRARE
Madame Maria MERCADER Y PUIG	Madame Sylvie DUCATTEAU
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Djamila AISSAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Benoît LOGRE	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Rachid ZAIRI	Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance :

Direction de l'Administration Générale/Service des Affaires
Juridiques et du Domaine

OBJET : ZAC du Marcreux - Déclassement du bien situé 1 rue Claude Bernard à Aubervilliers sur la parcelle cadastrée H 219

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L2141-1 ;

Vu l'arrêté de la Maire en date du 07 juin 2017 de désaffectation des locaux et de leur terrain d'assiette situés 1 rue Claude Bernard à Aubervilliers sur la parcelle cadastrée H 219 ;

Considérant que locaux et leur terrain d'assiette situés 1 rue Claude Bernard à Aubervilliers sur la parcelle cadastrée H 219 ne peuvent plus faire l'objet d'une utilisation publique ou concourant à l'exécution d'une mission de service public, du fait de la Commune ou de toute personne publique ou privée, morale ou physique, y ayant été habilitée ou autorisée par la Commune ;

Considérant que la désaffectation des locaux et de leur terrain d'assiette susmentionnés par la fermeture de leur accès, leur non utilisation et leur non affectation à un service public, a été constatée par un procès-verbal en date du 6 juin 2017 et un arrêté de la Maire du 7 juin 2017;

Considérant que le déclassement de ces locaux et de leur terrain d'assiette est effectué en vue de leur cession au profit de la SOREQA dans le cadre de l'opération d'aménagement du Marcreux ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

DELIBERE :

DECIDE de déclasser du domaine public communal les locaux et de leur terrain d'assiette situés 1 rue Claude Bernard à Aubervilliers sur la parcelle cadastrée H 219.

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Anthony DAGUET



Reçu en Préfecture le : 05 JUIL. 2017

Publié le : 05 JUIL. 2017

Certifié exécutoire le : 05 JUIL. 2017

Pour le Maire
L Adjoint Délégué